AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

215C0991
FR0010331421-FS0442

7 juillet 2015

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

INNATE PHARMA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 6 juillet 2015, la société Wellington Management Group LLP[1] (280 Congress Street, Boston, MA, 02210, Etats-Unis), agissant pour le compte de clients et de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 30 juin 2015, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société INNATE PHARMA et détenir, pour le compte desdits clients et fonds, 2 561 905 actions INNATE PHARMA représentant autant de droits de vote, soit 4,79% du capital et des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions INNATE PHARMA sur le marché et hors marché.

[1] Société enregistrée comme « *investment advisor* » selon la réglementation américaine.

[2] Sur la base d'un capital composé de 53 524 350 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.